

individuels se sont augmentés de 1.3 p.c. en moyenne. Le personnel administratif a décliné de 2.6 p.c. et sa rémunération globale de 2.2 p.c., mais la moyenne des appointements s'est accrue de 0.4 p.c.

Considérant la main-d'œuvre, nous voyons que sur 1,000 travailleurs, 779 étaient du sexe masculin et 221 du sexe féminin; quant aux commis, employés, etc., la proportion était de 771 hommes et garçons pour 229 femmes et filles. Au regard de la main-d'œuvre, nul changement appréciable sur l'année précédente, mais dans le personnel administratif on observe qu'en 1923 il était constitué par 788 hommes et garçons, pour 212 femmes et filles; le nombre des commis du sexe masculin a donc déchu de 3.7 p.c. entre 1923 et 1924, tandis que l'autre sexe gagnait 1.3 p.c.

**Moyenne des gains, par provinces.**—Le tableau 23 relève le nombre des employés et ouvriers de manufactures des différentes provinces, ainsi que la moyenne de leurs gains, tant en 1923 qu'en 1924.

Depuis l'île du Prince-Edouard jusqu'à Ontario, la moyenne des appointements s'élève successivement, de province en province. Dans les provinces des prairies cette moyenne est moins élevée que dans Québec et Ontario, mais dans la Colombie Britannique et le Yukon elle atteint \$1,928, dépassant le niveau de toute autre province. Il est vrai qu'Ontario occupait 60 p.c. des employés de bureau du sexe féminin et 53 p.c. seulement de ceux du sexe masculin, tandis que cette proportion était renversée dans la Colombie Britannique.

Aussi bien en 1924 qu'en 1923 la moyenne du salaire d'un ouvrier montait graduellement de province en province, depuis l'Atlantique jusqu'à la Saskatchewan, où elle atteignait en 1924 \$1,209, soit \$237 au-dessus de la moyenne générale. Dans cette province, la main-d'œuvre industrielle n'est pas considérable et ne comporte qu'un très petit nombre de femmes; les industries principales de cette province: bois et papier et force motrice électrique, paient des salaires relativement élevés. Dans les quatre provinces de l'est la moyenne des salaires industriels est inférieure à la moyenne générale de la Puissance, tandis que depuis et y compris Ontario, jusqu'au Pacifique, c'est le contraire qui se produit.

La nature saisonnière de quelques-unes des principales manufactures des provinces maritimes, notamment la préparation du poisson et le sciage du bois, influe sur la modicité des salaires moyens de cette province, ces deux industries, qui occupent près de 40 p.c. des ouvriers, n'ayant travaillé en moyenne que 87 et 110 jours respectivement en 1924. Si dans Québec la moyenne des salaires est inférieure à la moyenne générale, cela tient à ce que cette province occupe la plus forte proportion de la main-d'œuvre féminine dans ses industries textiles, alimentaires et autres. En effet, cette province possède 39.9 p.c. de la main-d'œuvre féminine, et 30.4 p.c. seulement de la main-d'œuvre masculine, mais les 32.5 p.c. de la masse ouvrière travaillant dans Québec n'ont reçu que 29.6 p.c. du total des salaires. Par contre, dans Ontario où la moyenne individuelle surpasse la moyenne générale, 49.5 p.c. de la main-d'œuvre masculine et 46.4 p.c. de la main-d'œuvre féminine ou 48.8 p.c. de la masse ouvrière ont reçu 52.0 p.c. du total des salaires. Le fait que les moyennes des salaires de l'Alberta et de la Colombie Britannique sont inférieures à celles de la Saskatchewan s'explique partiellement par la nature saisonnière de quelques-unes des industries de ces provinces, spécialement la préparation du poisson, la mise en conserve des fruits et le sciage du bois dans la Colombie Britannique.